



COURSE À LA PRÉSIDENTENCE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Des primaires pour départager Kamerhe, Bahati et Mboso

La rencontre électorale aura lieu ce 23 avril au Palais du peuple. L'Union sacrée de la nation laisse le choix à ses députés nationaux de décider sur la personne qui doit porter son ticket au perchoir de l'Assemblée nationale. Ils auront le choix entre Vital Kamerhe, Christophe Mboso et Modeste Bahati. Entre-temps, le présidium a levé l'option des primaires pour sélectionner son candidat.

Page 2

Le trio Kamerhe-Bahati-Mboso se dispute la présidence de la Chambre basse du Parlement.



FORMATION DU GOUVERNEMENT

Les chefs des partis politiques s'interposent

C'est le 19 avril que devaient prendre fin les consultations engagées par la Première ministre, Judith Suminwa Tuka, en vue de la formation du gouvernement. Elle qui entend injecter du sang neuf avec de jeunes animateurs

compétents fait face au refus des chefs des partis politiques de perdre leurs portefeuilles.

Page 3

ASSEMBLÉE PROVINCIALE DE KINSHASA

Honoré Mbokoso récuse l'élection du bureau définitif



Les élus du bureau définitif de l'Assemblée provinciale de Kinshasa

Le président du bureau provisoire de l'Assemblée provinciale de Kinshasa, Honoré Mbokoso, a contesté la légalité de l'élection des membres du bureau définitif de cet organe délibérant. Le doyen des députés provinciaux de la capitale explique qu'il ne revenait pas aux députés provinciaux et aux opérateurs économiques privés de financer la tenue des dites élections.

Page 3

TOURNOI MANDELA AFRICAN BOXING

La RDC termine en pole position



La RDC finit à la première marche du podium. Les boxeurs de la République démocratique du Congo (RDC) ont été performants au tournoi international Mandela African Boxing Cup organisé en Afrique du Sud. Les pugilistes congolais ont remporté dix-neuf médailles, dont dix en or, permettant au pays de se classer premier de la compétition sur vingt-deux participants.

Les boxeurs de la République démocratique du Congo (RDC) ont été performants au tournoi international Mandela African Boxing Cup organisé en Afrique du Sud. Les pugilistes congolais ont remporté dix-neuf médailles, dont dix en or, permettant au pays de se classer premier de la compétition sur vingt-deux participants.

Page 5

ÉDITORIAL

Satisfait

Le chef de l'Etat s'est dit la semaine passée satisfait des performances du centre agro-industriel de Kounzoulou situé dans le département du Pool au terme d'une visite de ce site où l'on cultive le manioc, le soja, le riz, le maïs et d'autres cultures vivrières susceptibles de contribuer à la sécurité alimentaire nationale.

Le satisfecit du premier citoyen congolais est consécutif au travail réalisé sur des centaines de kilomètres par des femmes, des jeunes et des hommes appartenant à la communauté kimbanguiste dans le cadre d'un vaste projet agropastoral qui fait désormais de Kounzoulou, l'un des grands bassins agricoles du Congo.

Pour le président de la République, l'œuvre accomplie est un message adressé à toutes les communautés et un appel à s'investir dans les activités agricoles qui offrent non seulement des opportunités d'emplois, mais permettent également de nourrir des familles.

Pendant sa visite de quelques heures, le chef de l'Etat a aussi exprimé sa satisfaction quant à la connexion du site de Kounzoulou au réseau national de téléphonie mobile ; ce qui permet à ses occupants d'être en contact permanent avec les habitants des autres villes.

Le président de la République a souligné au passage la nécessité de doter Kounzoulou des commodités de base telles que l'électricité et l'eau potable, de même que des structures sanitaires et scolaires. Espérons que ceux qui ont la charge de gérer ces secteurs ont bien perçu la directive du président de la République qui est engagé à améliorer les conditions de vie et de travail sur ce site.

Les Dépêches de Brazzaville

COURSE À LA PRÉSIDENTIE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Des primaires pour départager Kamerhe, Bahati et Mboso

La rencontre électorale aura lieu ce 23 avril, à partir de 14 heures, au Palais du peuple.



Le trio Kamerhe-Bahati-Mboso se dispute la présidence de la Chambre basse du Parlement.

L'Union sacrée de la nation (USN) laisse le choix à ses députés nationaux de décider sur la personne qui doit porter son ticket au perchoir de l'Assemblée nationale. Ils auront le choix entre Vital Kamerhe, Christophe Mboso et Modeste Bahati. A la surprise générale, le présidium a levé l'option des primaires pour sélectionner son candidat. C'est ce qui ressort de son communiqué publié ce 22 avril. «...le présidium de l'Union sacrée de la nation me charge, comme responsable de la première force politique de la coalition majoritaire, d'inviter les

députés nationaux membres de la majorité pour l'élection primaire en vue de la désignation d'un seul candidat au poste du président de l'Assemblée nationale. Ladite rencontre électorale aura lieu ce 23 avril, à partir de 14h, au Palais du peuple», a précisé le communiqué signé par Augustin Kabuya Tshilumba.

Les trois personnalités, Vital Kamerhe, Christophe Mboso et Modeste Bahati, sont tous cadres de l'USN. Le premier, Vital Kamerhe, a dirigé la chambre basse sous la présidence de Joseph Kabila et a marqué son

mandat par l'équilibre des débats entre la majorité et l'opposition. Le deuxième, Christophe Mboso, a présidé aux destinées de l'Assemblée nationale depuis le divorce entre Tshisekedi et Kabila. C'est le président du bureau d'âge dans ladite institution. Modeste Bahati Lukwebo, quant à lui, a géré le Sénat dans la même période que Mboso. Vital Kamerhe et Bahati Lukwebo jouissent d'un nombre important des députés nationaux alors que Christophe Mboso compte sur l'appui des autres forces au sein de l'USN.

Jeannot Kayuba

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/ Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Lou-bayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngon

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

FORMATION DU GOUVERNEMENT

Les chefs des partis politiques s'interposent

Sauf changement, c'est ce 19 avril que vont prendre fin les consultations engagées par la Première ministre, Judith Suminwa Tuluka, en vue de la formation du gouvernement.

Jusqu'à ce jour, aucune indication quant aux animateurs du prochain exécutif national. Il nous revient que la cheffe du gouvernement entend injecter du sang neuf avec de nouveaux animateurs compétents et intègres venus des partis politiques. Pour

« C'est important d'avoir les gens qui ont le sens de l'État. L'État est au-dessus des individus »,

Judith Suminwa, il faut cesser avec cette tradition qui veut que ce soit seulement les leaders et autres chefs des partis qui soient



Judith Suminwa Tuluka/DR

nommés en lieu et place des jeunes. Elle tient à ce que la chance soit accordée aux jeunes compé-

tents et dynamiques issus de leurs partis politiques dans une perspective de renouvellement de la

classe politique.

Mais hélas ! Sa vision est battue en brèche par l'obstination des chefs de

partis et regroupements politiques qui ont transformé ces structures en biens privés. « C'est important d'avoir les gens qui ont le sens de l'État. L'État est au-dessus des individus », a indiqué un analyste politique sous anonymat. Une chose est sûre, c'est que l'accent dans cette gouvernance sera mis sur la nécessité de réduire le train de vie des institutions. En effet, sur un budget de 16 milliards de dollars, plus de 67% est consacré au train de vie des institutions, avec seulement 5% alloué aux secteurs sociaux. La Première ministre Judith Suminwa entend lutter contre ces inégalités par une redistribution équitable des ressources nationales.

Sylvain Andema

ASSEMBLÉE DE KINSHASA

Honoré Mbokosé récuse l'élection du bureau définitif

L'élection du bureau définitif de l'Assemblée provinciale de Kinshasa n'a aucune valeur juridique. C'est la déclaration d'Honoré Mbokoso, président du bureau provisoire et absent du scrutin organisé le 20 avril.

Le président du bureau provisoire de l'Assemblée provinciale de Kinshasa, Honoré Mbokoso, a contesté la légalité de l'élection des membres du bureau définitif de cet organe délibérant. Pour le doyen des députés provinciaux de la capitale, qui n'a pas pris part à cette élection malgré sa propre candidature au poste de président, ce scrutin n'a aucune valeur juridique. Sur les ondes de la Radio Top Congo FM le dimanche 21

avril 2024, il explique qu'il ne revenait pas aux députés provinciaux et aux opérateurs économiques privés de financer la tenue de ces élections. « Cette élection n'a aucune valeur juridique, et j'espère que les instances compétentes vont prendre une décision », a-t-il dit. Le président du bureau d'âge de l'Assemblée provinciale de Kinshasa a même révélé qu'un député « invalidé par le conseil d'État » au-



Les élus du bureau définitif de l'Assemblée provinciale de Kinshasa

« Ce n'est pas de cette manière là qu'on organise une élection. C'est la première fois, pour moi, de voir des élections être financées par des députés, et on ne sait pas d'où est venu cet argent. Il y a même des opérateurs économiques qui ont contribué »,

rait pris part au scrutin. « Ce n'est pas de cette manière là qu'on organise une élection. C'est la première fois, pour moi, de voir des élections être financées par des députés, et on ne sait pas d'où est venu cet argent. Il y a même des opérateurs économiques qui ont contribué », s'est-il étonné qualifiant cette élection de rébellion.

Le vendredi dernier, Ho-

noré Mbokoso, cadre du parti politique ACP du gouverneur Gentiny Ngobila, avait reporté sine die ces élections faute de moyens. Mais ce report a été réfuté par la majorité des députés provinciaux, qui soupçonnaient Gentiny Ngobila de chercher à bloquer la machine en contestation de l'absence de son parti dans le ticket de l'Union sacrée.

Pour rappel, Levy Mbuta

Sangupaba a été élu samedi dernier président de cet organe législatif avec 23 voix sur les 43 votants, devançant Jésus-Noël Sheke (20 voix). Germaine Tshinyama Mpemba de l'ARE a été élue vice-présidente, André Nkongolo (AFDC-A) rapporteur, Clovis Samba du MLC rapporteur adjoint et l'UDPS Socrates Mubengayi questeur.

Martin Engimo

LITHIUM

L'Afrique en voie de consolider sa part en 2024

La production du lithium du continent devrait atteindre 10 % de l'offre mondiale cette année en raison de l'augmentation des achats de véhicules électriques. Selon la Benchmark mineral intelligence, la République du Zimbabwe, qui possède le plus grand gisement connu au monde, va fournir la majeure partie du lithium supplémentaire. Dans l'ensemble du continent africain, trois pays dont la République démocratique du Congo (RDC) concentrent des réserves connues.

Spécialiste des cours des différents métaux, dont le lithium, Benchmark mineral intelligence vient de publier son dernier rapport. Dans le volet consacré au lithium, l'un des métaux indispensables dans la fabrication de batteries de véhicules électriques, son analyse éclaire l'opinion sur les perspectives pour cette année. D'emblée, la grande nouvelle est la hausse considérable de la part de l'Afrique dans l'approvisionnement mondial en lithium extrait de 4 % en 2023 à 10 % en 2024. En somme, cette production africaine va littéralement tripler au cours de la période sous examen.

Dans ce rapport, l'agence spécialisée va plus loin en révélant le pays africain qui devrait faire la différence cette année. Ce ne sera pas la RDC, mais plutôt la République du Zimbabwe qui a rejoint le top 7 des plus grands producteurs

avec ses 3 400 tonnes de l'exercice passé. Le pays de Mnangagwa a plus de chances que « la majeure partie de l'augmentation de l'offre africaine provienne de lui », soutient le rapport. Pour rappel, Arcadia est une mine zimbabwéenne comptée parmi les plus grandes opérations d'extraction de lithium au monde. Sa capacité tournerait autour de 450 000 tonnes de concentré de lithium par an.

L'autre grande nouvelle est la confirmation de la montée en puissance des investisseurs chinois dans la région. Actuellement, une grande partie de la production africaine de lithium est contrôlée par les entreprises chinoises. En effet, les projets essentiellement chinois fourniront, pour cette décennie, plus de 90 % de l'approvisionnement en lithium prévu du continent africain.

Laurent Essolomwa

DÉFICIT DE L'ÉLECTRICITÉ À KINSHASA

Denis Tukuzu évoque l'urbanisation comme un facteur

Directeur de distribution de la Société nationale d'électricité (Snél SA) à Kinshasa, Denis Tukuzu a mentionné l'urbanisation comme l'un des trois facteurs à l'origine du déficit de la desserte du courant électrique dans cette ville.

L'urbanisation est l'un des trois facteurs qui sont à la base du déficit en desserte électrique dans la ville de Kinshasa, suivie de la superficie et la démographie, a affirmé à la presse Denis Tukuzu. « Les problèmes de l'urbanisation, de la superficie et de la démographie sont à la base du déficit de production électrique par rapport à la demande de la ville », a-t-il déclaré.

Selon lui, la Snél SA fait face à la montée exponentielle de la demande en énergie par rapport à la quantité disponible pour desservir la capitale. « La Snél SA enregistre 7200 nouvelles demandes de raccordement au réseau électrique par an, soit 30 demandes par jour auprès de différents postes », a-t-il renseigné, ajoutant : « Par rapport à l'explosion démographique, à l'amoncellement et à l'accélération des constructions, la quantité de l'énergie envoyée à Kinshasa ne permet pas de couvrir le besoin de la population ».

Kinshasa, a-t-il dit, compte actuellement plus de 15 millions d'habitants, selon des



Denis Tukuzu

estimations des structures internationales spécialisées dans la démographie des villes du monde, mais les investissements n'ont pas suivi cette évolution de la population. Il faut y ajouter les problèmes d'urbanisation de la capitale qui est faite de manière désordonnée au point que certaines maisons sont construites sur les infrastructures de la Snél, a-t-il précisé, déplorant le fait que les services de la Snél ne soient pas saisis en amont pour suivre ces cas.

Denis Tukuzu a révélé que selon les statistiques des six dernières années, Kinshasa enregistre 500 000 nouveaux habitants par an avec 1500 nouvelles personnes

qui arrivent et s'y installent chaque jour. A cet effet, il a exhorté les autorités du pays à construire de nouveaux barrages hydroélectriques dans la périphérie de la ville afin d'accroître la production de la Snél.

Le besoin en énergie électrique pour Kinshasa est estimé à 1250 MW alors que la production actuelle de l'électricité est de 550 MW transportés dans les lignes Kimweza qui comptent trois sites d'atterrissage, notamment Maluku, Liminga et Lingwala; Kinsuka qui est attachée à Lingwala et enfin Badiadingi. Le déficit en électricité est donc de 700 MW.

Martin Enyimo

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PEINTURES**
CÉRAMIQUES **MUSIQUE**

L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Musée du Bassin du Congo
galerie CONGO

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpoila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

JUSTICE

Le député Bakatsuraki Kavusa Semeyi libéré

Après plus de quatre années d'emprisonnement dans l'affaire de meurtre de l'administrateur de l'hôpital Vijana, situé dans la commune de Lingwala, à Kinshasa, le député national Bakatsuraki Kavusa Semeyi a été libéré le 16 avril, de la prison centrale de Makala.

La Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) a exprimé sa satisfaction suite à la libération du député. Pendant le procès, le ministre public avait déjà fait savoir que ce dernier n'était pas concerné par ce meurtre et avait sollicité son acquittement. Mais, les magistrats ont pris plus de temps que prévu pour prononcer le jugement alors que selon la loi, ce verdict attendu de la Cour de cassation devrait tomber le 15 novembre 2023. Cette situation avait été dénoncée par la FBCP dans plusieurs communiqués, alertant également sur la détérioration continue de l'état de santé du prévenu qui était interné à l'hôpital militaire de camp lieutenant-colonel Kokolo. Citant ses médecins traitants, la FBCP indiquait que la santé de Bakatsuraki Kavusa Semeyi requerrait son évacuation à l'étranger pour des soins appropriés. Maintenant qu'il est libéré, la Fondation exhorte le futur bureau de l'Assemblée nationale à lui faciliter son évacuation car sa santé ne s'est toujours pas améliorée. «Selon les informations en notre possession, bien qu'il ait été libéré,



Le député Bakatsuraki Kavusa Semeyi/DR

son état de santé reste très précaire compte tenu des mauvaises conditions de détention dont il était

victime, comme nous les denonçons dans les différents SOS et les communiqués que nous lançons

sur sa situation. Nous profitons donc de cette occasion pour demander au futur bureau de l'Assemblée nationale congolaise de faciliter son évacuation à l'étranger pour des soins appropriés», a indiqué la FBCP.

Le député national Bakatsuraki Kavusa Semeyi avait été arrêté suite à l'assassinat de l'administrateur de l'hôpital Vijana. Selon les éléments de l'enquête sur lesquels s'est appuyée la FBCP, il n'était concerné ni de près ni de loin par cette affaire de meurtre. Il était associé dans ce dossier tout simplement parce qu'il avait acquis, en bonne et due forme, une parcelle dans cette concession. «Malheureusement pour lui, la politique en avait décidé

autrement», a regretté la FBCP. Dans le même dossier, il y a l'ancien ministre provincial en charge de la Sécurité, Dolly Makambo, qui a été condamné à dix ans de prison ferme et un autre co-accusé, condamné lui à cinq ans de prison.

Bakatsuraki Kavusa Semeyi a été réélu député national pour la circonscription de Lubero, dans le Nord-Kivu, alors qu'il était détenu préventivement à Kinshasa. Dans son communiqué du 22 avril, la FBCP salue l'action des personnalités et des institutions qui se sont associées à son combat pour une justice en faveur de ce député national. Elle pense particulièrement à tout le personnel de l'hôpital militaire du camp lieutenant-colonel Kokolo, au directeur et au personnel de la prison centrale de Makala, aux organisations non gouvernementales de défense des droits de l'homme, ainsi qu'aux journalistes et autres professionnels des médias qui ont relayé ses différents SOS en faveur de ce membre du Parlement congolais.

Lucien Dianzenza

«Selon les informations en notre possession, bien qu'il ait été libéré, son état de santé reste très précaire compte tenu des mauvaises conditions de détention dont il était victime, comme nous les denonçons dans les différents SOS et les communiqués que nous lançons sur sa situation. Nous profitons donc de cette occasion pour demander au futur bureau de l'Assemblée nationale congolaise de faciliter son évacuation à l'étranger pour des soins appropriés»

TOURNOI MANDELA AFRICAN BOXING

La RDC termine en pole position

Les boxeurs de la République démocratique du Congo (RDC) ont été performants au tournoi international Mandela African Boxing Cup organisé en Afrique du Sud. Les pugilistes congolais ont remporté 19 médailles, dont 10 en or, permettant au pays de se classer premier de la compétition sur vingt-deux participants.

Les dix boxeurs médaillés d'or dans les deux versions et différentes catégories sont Diyoka Bénédicte, Gisèle Nyembo, Marcelat Sakobi, Merveille Mbalayi, Steve Kulenguluka, Pita Kabeji Peter, Brigitte Mbabi, Marie Joëlle Mwika, Jorbelle Malewu et Anthony Bweluzey. Trois médailles d'argent congolaises ont été rafées par Yumba Thérèse, Hassan Kabengela et Nathan Mbeli.

Enfin, Boniface Zengala, Tulembekwa Zola, Tshama David, Fiston Mbaya, Landry Matete « Balo » et Idriss Kitangila ont gagné les médailles de bronze.



La RDC finit à la première marche du podium programmée pour cette fin d'avril en Thaïlande.

Notons que la dernière étape qualificative pour les Jeux olympiques Paris 2024 est

Martin Engyimo

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC
NEWSLETTER

L'information du Congo
et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir
la newsletter et restez informé des
principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

CROIX-ROUGE CONGOLAISE

Le plan de développement en examen

Les membres du mouvement de la Croix-Rouge congolaise (CRC) se réunissent, du 22 au 23 avril, à Brazzaville pour examiner le document de leur plan unifié de développement.

La rencontre est organisée par la CRC à la suite de la réunion de priorisation des besoins de développement, ont expliqué les organisateurs. Elle sert de cadre pour réunir les partenaires du mouvement afin de se positionner par l'appui à accorder dans la mise en œuvre des activités du plan national avec l'appui du consultant. L'objectif est d'actualiser ce plan dans le contexte du pays pour mieux utiliser les fonds des partenaires et autres projets de développement de la CRC.

Il s'agit de réviser la planification unifiée, d'appuyer la CRC dans le développement des propositions des partenaires financiers s'alignant aux priorités et organiser une visite de terrain pour le progrès du processus transformationnel de la société.

Treize membres des mouvements de la Croix-Rouge prennent part à cet atelier : les



Les membres du mouvement Croix-Rouge/Adiac

membres de la gouvernance, les responsables branches du comité international de la Croix-Rouge, la Fédération internationale de Croix-Rouge ainsi que le secrétaire général de la CR burundaise.

Les travaux ont été ouverts par le président de la CRC, Sédar Christian Ndinga. Il a rappelé dans son allocution les outils sur lesquels la société nationale s'appuie : les ressources humaines, l'animation des branches ainsi

que la coordination interne et externe. Au cours des travaux, les participants sont encouragés à travailler ensemble afin de s'approprier les outils pour la progression du processus transformationnel. Par ailleurs, il leur a été demandé d'élaborer des programmes de planification, le document du plan stratégique ainsi que d'organiser des consultations communautaires pour identifier les besoins.

Lydie Gisèle Oko

CENTRAFRIQUE

Une soixantaine de morts dans le naufrage d'une baleinière

Au moins 62 personnes sont mortes et plusieurs autres portées disparues après le naufrage d'une baleinière survenu, le 19 avril sur la rivière M'poko, près de la capitale centrafricaine.

Le bilan du drame encore provisoire fait également état de plusieurs dizaines de blessés et de portés disparus. La baleinière de vingt mètres de long et trois mètres de large transportait plus de 300 personnes dont beaucoup de femmes et d'enfants qui se rendaient à l'enterrement d'un notable récemment décédé.

Le bateau s'est littéralement coupé en deux, quelques minutes après son départ dans une zone où la rivière est profonde. Selon plusieurs témoins, la surcharge pourrait être à l'origine du naufrage de l'embarcation. Sans moyens de secours modernes, ce sont des piroguiers et des habitants qui se sont mobilisés pour tenter de sauver les naufragés. Les recherches se poursuivaient, alors que les hôpitaux de la capitale accueillent encore des survivants par dizaines dont certains sont admis en soins intensifs.

Yvette Reine Nzaba

FONDATION PRIVAT-FRÉDÉRIC-NDEKÉ

Plus de 1200 demandes de formation enregistrées

Le président de la fondation éponyme, Privat Frédéric Ndeké, a annoncé le 19 avril à Brazzaville, au cours d'un échange avec les jeunes de Talangaï, que son ONG a déjà enregistré environ 1200 demandes de formation et douze projets dans le cadre de la campagne « A l'écoute des jeunes », dans la ville capitale.

Lancée le 25 février dernier à Sibiti, dans le département de la Lékoumou, la campagne « A l'écoute des jeunes » s'est poursuivie le 19 avril à Brazzaville, notamment dans le 6^e arrondissement, Talangaï. « Démarrée le 6 mars dernier à Madibou, nous sommes à notre 5^e arrondissement sur les neuf que compte Brazzaville. A ce jour, 1200 jeunes ont choisi de se faire former dans divers métiers et douze projets nous ont été présentés. Aujourd'hui, cette mission se poursuit et peut-être dans les autres arrondissements », a déclaré Privat Frédéric Ndeké.

Face à un échantillon de jeunes issus des douze quartiers que compte Talangaï, les échanges ont tourné autour de la forma-

tion qualifiante, du financement des projets des jeunes et de l'insécurité dans le 6^e arrondissement. En effet, comme à Madibou, Makélékélé, Bacongo et Mougali où la fondation est passée, les jeunes ont manifesté leur volonté d'apprendre les petits métiers, surtout la coupe-couture, la conduite auto, la coiffure, l'informatique et bien d'autres. Pour matérialiser ces échanges, le président de la fondation a laissé un registre d'inscription des candidats à la formation au secrétaire général de l'arrondissement 6, Tiburce Ingombo.

« Les participants doivent véhiculer le message selon lequel la fondation a ouvert un registre au sein de la mairie. Ce registre permettra de recueillir les doléances des jeunes de nos quartiers. Toutes



Privat Frédéric Ndeké, au centre, présidant l'activité/Adiac

ces doléances seront enregistrées pendant un mois afin de nous permettre de nous imprégner des préoccupations de notre jeunesse et d'agir en conséquence », a annoncé Privat Frédéric Ndeké.

Tirant les leçons des expériences passées, il a précisé que des enquêtes de moralité seront menées auprès des détenteurs des projets à but lucratif à financer d'autant plus que la fondation a perdu environ 4,5

millions FCFA entre 2008 et 2009 en finançant des projets non rentables à Talangaï. Sans se substituer à l'Etat, la fondation veut apporter sa pierre à l'édifice en cette année dédiée à la jeunesse. « Le président de la République a décrété 2024 année de la jeunesse. Il nous revient de jouer notre partition en posant des actions plus importantes que celles que nous avons faites en 17 ans d'existence. Pour

cette année, il y a une forte mobilisation de la Fondation Privat-Frédéric-Ndeké afin d'accompagner le chef de l'Etat dans cette idée géniale », a-t-il rappelé.

Une initiative positivement saluée par les jeunes filles comme garçons dont dix-sept se sont exprimés au cours de cette rencontre qui s'est déroulée en présence des chefs des douze quartiers.

Parfait Wilfried Douniama

ANNÉE DE LA FRANCOPHONIE

L'ambassade du Congo en Allemagne co-préside la célébration à Berlin

Pour les festivités concernant les Francophonies du 20 avril de cette année, aux côtés des ambassades et représentations diplomatiques francophones en Allemagne, l'Institut français d'Allemagne a retenu les ambassades de France et du Congo pour assurer la co-présidence.

Pour le rendez-vous annuel des francophones et francophiles de Berlin, ont été programmés cette année, entre autres, exposition en réalité augmentée des œuvres du festival Courant3D d'Angoulême; lecture de contes camerounais avec Tombe Franklin ; atelier de danses africaines avec le chorégraphe burkinabé Ahmed Soura accompagné des musiciens Moussa Coulibaly et Abdoul Aziz Sinka ; conférence et échanges avec l'auteur Patrick Bard ; dégustations culinaires avec des spécialités de chaque pays représenté ; projection de films en français ; le tout dans l'ambiance d'un concert du groupe Black X et les sonorités du DJ set de Wallizz. Autant de richesses folles du monde francophone.

Des concerts, des ateliers pour élèves, un concours de lecture, des films, de la musique, quizz, performances, débats et des spécialités culinaires ont invité à découvrir les richesses folles



Représentants du corps diplomatique accrédité en Allemagne lors de la célébration de l'année de la Francophonie 2024DR

du monde francophone avec, en ligne de mire, les Jeux olympiques de France 2024.

À cette occasion, la Francophonie a démontré qu'elle constituait une chance et une porte

ouverte sur le monde. Elle a à nouveau agi comme un véritable accélérateur de rencontres et de coopérations entre les francophones et francophiles sur tous les continents.

Au vu de l'affluence et de la liesse populaire, les forces vives en présence, composées par les nombreux francophones et francophiles de Berlin et d'Allemagne, ont à nouveau participé

activement à la vitalité du pays et au renforcement de l'image multiculturelle du territoire. Cela a été, pour l'Allemagne et ses habitants, des opportunités d'avenir, d'échange, de travail, de coopération dans tous les domaines d'activité, en lien avec les 300 millions de locuteurs du français dans le monde, bref une clé supplémentaire de réussite, ont estimé les organisateurs.

Pour Édith Itoua, ambassadeur du Congo en Allemagne, dont la représentation était en co-présidence avec l'ambassade de France, cette rencontre a été un moment de valorisation à la fois de la diversité culturelle et un réel soutien d'accompagnement des francophones et francophiles d'Allemagne, tout en participant au renforcement des liens de coopération entre l'Allemagne et les nombreux pays francophones.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine à Berlin.

Marie Alfred Ngoma

ASSEMBLÉES ANNUELLES DE LA BAD 2024

Environ 4000 experts du domaine des finances attendus à Nairobi

La ville capitale du Kenya abritera, du 27 au 31 mai, les travaux relatifs aux assemblées annuelles 2024 de la Banque africaine de développement (Bad). Elles seront axées sur la réforme architecturale de l'institution ainsi que sur les défis économiques actuels auxquels sont confrontés les pays membres. Ceci, tout en tenant compte de la participation des pays africains au système financier mondial.

Le thème choisi pour cette année est «La transformation de l'Afrique, le Groupe de la Banque africaine de développement et la réforme de l'architecture financière mondiale».

Selon les organisateurs, au terme de cette réunion de haut niveau, les participants proposeront des solutions à travers lesquelles la Bad et d'autres banques multilatérales de développement peuvent mieux répondre et plus rapidement pour accroître les ressources nécessaires au développement durable du continent.

«Malgré une croissance économique soutenue au cours des deux dernières décennies, la transformation économique de l'Afrique reste incomplète. Les événements du savoir exploreront donc la meilleure façon d'accélérer la transformation structurelle à travers le continent. Ces événements traiteront également les questions liées à l'importance d'une architecture financière mondiale reconfigurée en tant que moteur de la transformation structurelle», a déclaré le secrétaire général de la Bad, Vincent Nmechiele, en spécifiant que les gouverneurs de la Banque échangeront de front avec le président de la Bad afin d'explorer les moyens par lesquels la Banque et les autres banques multilaté-

rales de développement peuvent répondre à l'appel qui leur a été lancé. Ceci, pour mieux travailler en symbiose en ayant un objectif commun, notamment celui d'augmenter de manière significative les ressources destinées au développement durable du continent.

«Dans toutes nos recherches, nous avons constaté que le financement constituait un obstacle majeur à l'accélération de la transformation sur le continent», a précisé l'un des responsables de la Bad avant d'ajouter qu'il y aura également un dialogue présidentiel qui réunira des chefs d'État et les gouverneurs des banques afin de faire le point sur les mesures et les réformes de l'institution.

Une croissance de l'ordre de 4% prévue sur le continent en 2024. Précisant les objectifs à atteindre pour l'année en cours, notamment pour le développement du continent, le secrétaire général de la Bad a souligné que l'organisation prévoit pour 2024 une croissance de l'ordre de 4% sur le continent. Une croissance qui sera beaucoup plus élevée que la moyenne mondiale. Et, environ quinze pays atteindront un taux de croissance supérieur à 5%. Ces chiffres seront impressionnants, compte tenu de tous les chocs auxquels le continent est confronté. Mais, il ne faudra pas

oublier que la croissance démographique constitue, elle aussi, un revers important. D'autant plus, une croissance démographique qui ne s'accompagne pas d'une croissance économique entraîne la persistance de la pauvreté, malgré la croissance.

Insistant sur la pratique de la bonne gouvernance, le responsable de la Bad a reconnu qu'elle a un impact positif sur la pauvreté. «L'Afrique doit améliorer sa gouvernance. Nous devons bien gérer nos ressources, savoir comment procéder pour minimiser le gaspillage des ressources. Pour ce faire, l'Afrique doit arriver au point où elle considère la gouvernance comme un instrument important du développement économique. Nous devons tous mettre la main à la pâte, notamment les gouvernements, le secteur privé et l'ensemble des citoyens», a-t-il ajouté, tout en concluant que l'Afrique est un participant clé dans le dialogue actuel sur les réformes de l'architecture mondiale. Car, elle est le moteur de cette conversation de développement entre les pays.

Notons que ces assemblées sont organisées en marge des activités liées à la commémoration des 60 ans d'existence de cette organisation.

Rock Ngassakys

RICHESSSE

Top 10 des pays africains comptant le plus de millionnaires en 2024

L'Afrique compte 135.200 millionnaires, 342 centi-millionnaires et 21 milliardaires, selon The Africa Wealth report 2024 de Henley & Partners.

Si le nombre de centi-millionnaires africains est en hausse, celui des millionnaires et des milliardaires est en baisse, comparativement à 2023. Dix pays africains concentrent l'essentiel des personnes fortunées du continent qui compte 363 «super-riches», c'est-à-dire ceux disposant d'au moins 100 millions de dollars. Fin 2023, l'Afrique comptait moins de millionnaires et de milliardaires, mais plus de centi-millionnaires, selon les données du récent rapport de Henley & Partner, en collaboration avec New World Wealth. Ainsi, l'Afrique compte 135.200 millionnaires, 342 centi-millionnaires et 21 milliardaires. Sur ses 1,4 milliard d'habitants, 135.563 personnes disposent d'une richesse évaluée à 1 million de dollars et plus.

Pour le calcul de la richesse, Henley & Partners fait référence aux actifs nets pouvant être investis par un individu (propriétés, liquidités et participations de sociétés cotées) auxquels on soustrait tout passif. Il faut disposer d'au moins 100 millions de dollars pour intégrer le club des «super-riches». En tenant compte des centi-millionnaires et des milliardaires, l'Afrique compte 363 «super-riches». Leur nombre est concentré, notamment dans les grandes puissances économiques. Sur les 54 pays que compte l'Afrique, 10 en concentrent 67,16% des millionnaires, 76,31% des centi-millionnaires et 95,24% des milliardaires. Pour cette dernière catégorie, seulement 6 pays africains comptent des milliardaires. L'Afrique du Sud (37.800 millionnaires) devance l'Égypte (15.600 millionnaires), le Nigeria (8.200 millionnaires), le Kenya (7.200 millionnaires) et le Maroc (6.800 millionnaires).

Certains pays ont vu le nombre de leurs millionnaires croître de manière significative. C'est le cas notamment de Maurice dont le nombre de millionnaires en dollars a augmenté de 87% sur la période considérée. Côté milliardaires, le continent en compte 21 à fin 2023 dont 7 Égyptiens, 5 Sud-Africains, 4 Marocains, 3 Nigériens, 1 Algérien et 1 Tanzanien. Après le recul des millionnaires durant la décennie écoulée, Henley & Partners table sur une croissance de leur nombre durant la décennie 2022-2032. Selon les projections, l'Afrique devrait compter 195.000 millionnaires. Une croissance qui devrait être tirée par Maurice, la Namibie, le Rwanda, la Zambie, les Seychelles, la RDC et le Maroc.

Noël Ndong

Par acte sous seing privé en date du 02/05/2023, il a été constitué une SARL dénommée Industrie Isolation Bitume Congo, dont le siège social est sis Centre-ville, Résidence Les flamboyants, immeuble Kamabala, Brazzaville, immatriculée au RCCM de Brazzaville sous le numéro CG-BZV-01-2023-B12-00162, dont les caractéristiques sont les suivantes :

CAPITAL: 1 000 000 fcfa apporté en numéraire et divisé en 100 parts sociales.

OBJET: Commerce de gros non spécialisé (Commerce de matériaux de construction).

GÉRANCE: GUILPAIN Jean-Baptiste

DURÉE: 99 ans.

Par acte sous seing privé en date du 20/09/2023, il a été constitué une SARL dénommée International Brands Africa Congo, en sigle « IBA CONGO », dont le siège social est sis 71 rue de la musique Tambourinée, Brazzaville, immatriculée au RCCM de Brazzaville sous le numéro CG-BZV-01-2023-B12-00254, dont les caractéristiques sont les suivantes :

CAPITAL: 5 000 000 fcfa apporté en numéraire et divisé en 100 parts sociales.

Objet : Commerce détail en magasin non spécialisé (Cosmétiques, parfumerie, beauté, pharmacie).

GÉRANCE: FILA NZOLOLO Christelle.

DUREE : 99 ans.

Par acte sous seing privé en date du 20/03/2024, il a été constitué une SARL dénommée Nouvelle Compagnie de Distribution, en sigle « NCD », dont le siège social est sis 100 avenue de la pointe hollandaise, MPILA, Brazzaville, immatriculée au RCCM de Brazzaville sous le numéro CG-BZV-01-2024-B12-00122, dont les caractéristiques sont les suivantes :

CAPITAL: 1 000 000 FCFA apporté en numéraire et divisé en 100 parts sociales.

Objet : Les activités intermédiaires du commerce de gros

GÉRANCE: DAGNOGO Hussein

DUREE : 99 ans.

NÉCROLOGIE



Jean Marie Bassinga et famille annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur frère, neveu et fils, Sylvain Ntounda, survenu le 9 avril 2024 à Brazzaville.

La veillée mortuaire est située au n°35 rue Boté à Moukondo. L'inhumation aura lieu le vendredi 26 avril 2024 à Brazzaville.

ADJONCTION DE NOM

On m'appelle Mboundou Alexis Serge.

Je désire être appelé désormais Nzambi Mboundou Alexis Serge Thomas.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.

PROGRAMME DES OBSÈQUES DE MOUKONGO MOKABAKILA JOACHIM

Tsimou Antoine, les enfants Kolelas, Moukongo, Ntsimou et la famille Ngandou ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur frère, oncle et père, le nommé Moukongo Mokabakila Joachim, ancien agent à la Direction générale de la Fonction publique et ancien directeur de gestion des carrières administratives, survenu le jeudi 11 avril 2024 au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au N° 47 de la rue Alphonse Bitsindou au quartier Kingouari, arrêt de bus Marché Sachet.

La date de l'inhumation est prévue le vendredi 25 avril 2024 selon le programme ci-après :
9h30 : levée de corps et recueillement à la morgue;
11h00 : départ pour le domicile;
13h00 : départ pour le cimetière Matingou Ma Mvouri dans le district de Goma tsé-Tsé;
17h00 : retour et fin de la cérémonie.



**ABONNEZ VOUS
GRATUITEMENT**

www.adiac-congo.com/content/newsletter



INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
POLITIQUE



SOCIÉTÉ

ART, CULTURE, MEDIA

VIE ASSOCIATIVE

«Bana Ossio» à l'heure de perpétuer l'œuvre d'Henri Lopes

En homme prévoyant, l'écrivain et homme politique Henri Lopes, disparu en novembre dernier, avait préalablement songé à perpétuer sa mémoire, à travers son rôle de président d'honneur de l'association «Bana Ossio». Celle-ci a été fondée par un proche, Armel Ferret-Obami, originaire du village Ossio, dans le département des Plateaux, où repose la grand-mère du défunt, Joséphine Badza, le père du président de l'association et son grand-père, Gabriel Obami. Annonce publique de son existence.

Comme l'indiquent ses statuts, l'association «Bana Ossio» a pour objet tout projet structurant d'agir, à Ossio, sur l'axe de l'éducation, de la science et de la culture, qui se construirait autour de l'implantation progressive, entre autres, d'un groupe scolaire ambitieux dont la première réalisation serait d'édifier l'école primaire, qui porterait le nom d'Henri Lopes.

L'association a aussi pour but d'assumer, dans le respect des textes régissant l'enseignement en République du Congo, la responsabilité pédagogique, éducative, administrative et financière de l'établissement scolaire créé.

Elle a également vocation à la création d'un centre documentaire et d'archives sur la chefferie d'Ossio et l'histoire du Congo – au sein duquel sont évidemment regroupées les œuvres d'Henri Lopes –, ainsi que d'un espace culturel muséal dédié aux arts et à l'artisanat local.

L'association privilégie une approche intégrée du développement à travers, principale-



Henri Lopes et Armel Ferret-Obami, 19 octobre 2022 DR

ment, des programmes d'éducation et de formation, de microfinance, de santé, de protection de l'environnement. Adoubé par Gabriel Ndiou, chef du village d'Ossio depuis juin 2006, et le doyen Paulin Inko dit Deko, le président fondateur de l'association, Armel Ferret-Obami, a reçu de

la propre main d'Henri Lopes autorisation et licence d'exploiter son prénom et son patronyme et ce, à titre exclusif, pour tout projet d'éducation, scientifique et culturel ainsi que leur réalisation à Ossio, en République du Congo.

À ce titre, Feu Henri Lopes lui a également confié, par acte

du 19 octobre 2022, son plein et entier parrainage pour le projet d'édification, en premier lieu, de l'école primaire du groupe scolaire envisagé à Ossio.

Est aussi stipulé dans les statuts que, pour accomplir son objet, l'association pourra se livrer à toute activité se rap-

portant, de manière générale, directement ou indirectement à l'éducation, l'enseignement, la formation et la culture sous toutes leurs formes ; elle peut aussi, à cette fin, réaliser toutes les activités parascolaires, telles que : l'accueil, le transport, l'hébergement, la restauration, la mise à disposition de locaux et, d'une manière générale, se livrer à toute activité de quelque nature que ce soit en lien avec son objet.

Enfin, l'association pourra passer une convention avec l'État, les collectivités locales ainsi qu'avec tout organisme concourant, même partiellement, à son objet.

«Bana Ossio», association loi du 1er juillet 1901, est inscrite en France au Journal Officiel des Associations et Fondations. Pour l'administrer, le président Armel Ferret-Obami est entouré de Me Hachim Fadili, avocat au barreau de Paris en tant que secrétaire, et de Ramath Berouogoun, experte analyste financière, en tant que trésorière du bureau.

Marie Alfred Ngoma

ASSURANCES

AGC-Vie protect et prévoyance épargne désormais payable par Momo

L'Assurance générale du Congo (AGC) et Mobile money Congo ont signé, le 19 avril à Brazzaville, un protocole d'accord pour faciliter le paiement des produits AGC Vie protect et prévoyance épargne par Momo. Cette collaboration vise à garantir des bons services aux clients de la société AGC qui effectueront certaines opérations à distance.

La digitalisation et la dématérialisation du processus de paiement se concrétise au sein de la société AGC puisque les usagers ne seront plus obligés de se déplacer pour réaliser certaines opérations dont la déclaration d'un sinistre, le retrait de leur argent ou le paiement des services auxquels ils sont inscrits.

L'AGC qui est l'une des grandes sociétés d'assurance en République du Congo répond ainsi aux doléances de ses clients. A travers ce partenariat, il est désormais possible de payer, avec assurance et facilement, les services AGC-Vie protect et prévoyance épargne avec Momo.

Le directeur général de la société AGC-Vie, Lazare Lembion a expliqué que la signature de ce partenariat est une manière de répondre de façon satisfaisante aux attentes des clients. Il estime que les produits liés à Mobile



Money vont participer pleinement à la bonne santé des Congolais.

« Ces produits couvrent l'assurance en cas de décès, l'autre est une assurance vie. Ils sécurisent et viennent en aide à nos clients. Désormais l'assurance vient dans vos foyers et vos familles. A travers ce partenariat nous invitons les citoyens à souscrire davantage à nos produits pour leur sécurité et leur bien-être », at-il déclaré.

Il faut signaler que l'assurance AGC-vie protect est

disponible pour tout détenteur du compte Mobile money dont l'âge varie entre 18 et 64 ans.

Selon Lazare Lembion AGC, l'assuré bénéficiera de 500.000 FCFA en cotisant seulement 1.800F CFA/ an ou 600F CFA/mois suivant la validité de l'adhésion.

Pour sa part, Assurance prévoyance épargne est destinée aux titulaires des comptes Momo ayant validé l'adhésion au produit. Son fonctionnement est conditionné par un versement d'au



moins 5.000F CFA par mois et l'indemnité est versée à l'assuré et ou aux ayants droits par simple déclaration avec copie de la carte d'identité.

Le directeur général de Mobile money a rappelé que la structure qu'il dirige a totalement changé le mode de vie des usagers en facilitant le paiement de certains produits à travers la dématérialisation et la sécurité des opérations. « Les Congolais peuvent maintenant souscrire aux services de AGC-Vie depuis leurs maisons ou lieux de travail. Qu'ils soient à Mbinda, à Pokola, à Betou ou

vers la frontière de l'Angola ; ils ont la possibilité de bénéficier des produits de l'AGC, même avec un téléphone dit anti complexe, ils effectueront les opérations avec les mêmes avantages que ceux qui sont dans les grandes villes. Merci beaucoup à AGC-Vie pour son innovation », a indiqué Jean Bosco Nkusi. Les modalités d'inscription à ces produits sont simples car, il suffit de composer * 105# ok puis 2 (paiement) et 7 (assurances) avant d'entrer le code pin et sélectionner 1 (AGC-VIE).

26
anniversaire
1998-2024

HYDROCARBURES

La SNPC célèbre ses 26 ans autour d'un riche bilan et des perspectives prometteuses

La Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), pilier de l'industrie pétrolière au Congo, célèbre ce 23 avril ses 26 ans d'existence avec faste et de grandes perspectives. Cet anniversaire est l'occasion pour l'opérateur historique pétrolier congolais de faire une rétrospective de ses différentes réalisations, de témoigner sa reconnaissance à l'endroit de ses agents et de ses partenaires mais aussi d'entrevoir sa trajectoire future.

Au cours de ses vingt-six années d'existence, la SNPC a su relever de nombreux défis, s'adapter aux fluctuations du marché et innover de manière continue pour conserver sa place de leader dans le secteur. Cette longévité et résilience témoignent de la vision stratégique du président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Pour la célébration de cet anniversaire, le directeur général du Groupe SNPC, Maixent Raoul Ominga, a tenu à exprimer sa reconnaissance envers l'ensemble des agents qui ont contribué à ce parcours exceptionnel. Un discours qui a souligné l'importance de la contribution de chacun. « *Je voudrais saluer l'engagement de chacune et chacun d'entre nous pour la marche de notre Groupe vers l'accomplissement de ses missions fondamentales. Notre détermination demeure la même pour la mise en œuvre de notre programme d'entreprise « Performances 2025* », orienté vers le renforcement de la croissance de notre entreprise. En effet, en matière de production, la SNPC réoriente sa stratégie de développement des actifs opérés pour concentrer ses efforts sur les permis Kouakouala, Nanga et Mayombe, a-t-il souligné. Parmi de nombreuses réalisations

opérées au cours de l'année qui vient de s'écouler figure l'acquisition des équipements de forage et de complétion qui serviront à la mise en valeur des champs cités supra. A ce sujet, la SNPC a récemment signé des accords pour un accompagnement technique avec des partenaires.

Concernant les actifs non opérés, le portefeuille de la SNPC s'est accru avec la prise de 40% de participations sur le permis Yanga Sendji dont l'operating est assuré par la société Perenco. De même, l'on sait que la SNPC constitue l'une des parties prenantes dans le démarrage de l'exportation du gaz naturel liquéfié avec le partenaire ENI. A propos des activités du secteur aval, le Groupe SNPC a également assuré l'approvisionnement du pays en produits pétroliers sans pénurie majeure sur toute l'année.

En vue d'améliorer les performances de la Congolaise de raffinage, la SNPC a signé avec Socar (la société des hydrocarbures de l'Azerbaïdjan), un accord pour la fiabilisation et la modernisation de ses installations ainsi que la formation de son personnel. Concernant le volet sociétal, la SNPC a notamment, sur le projet Eco Zamba, finalisé le planting des 1000 hectares de la phase pilote, à



Maixent Raoul Ominga, directeur général de la SNPC

raison de 950 hectares d'acacia mangium et 50 hectares d'eucalyptus clonaux plantés.

De plus, sur le volet sanitaire, la SNPC pourvoit pour le compte de l'Hôpital général Edith-Lucie-Bongo-Ondimba du matériel, du dispositif et des équipements médicaux d'hémodialyse. Sur le plan éducatif, le lycée d'enseignement d'Oyo Antoine-Ndinga-Oba est une des réalisations de la SNPC, un établissement scolaire construit, équipé et mis à la disposition des pouvoirs publics.

Suivant la volonté du président de la République, la SNPC sou-

ligne sa politique sur le mix énergétique du pays dominé par les énergies fossiles, notamment le pétrole. En effet, le contexte économique international actuel suggère d'amorcer la transition vers les énergies renouvelables. C'est dans cette optique que la SNPC s'est également lancée dans le projet d'exploration de l'hydrogène dans les blocs Alima et Djoué et dont les premiers indices laissent entrevoir des résultats intéressants tant sur la présence de cette ressource que sur d'autres matières premières.

En plus de la fête, l'anniversaire

de la SNPC est également l'occasion de se tourner vers l'avenir avec plus d'optimisme. Son directeur général a partagé sa vision pour les prochaines années, mettant l'accent sur la volonté de s'aligner à la stratégie multi-énergies qu'embrassent de plus en plus les sociétés pétrolières afin de mieux assurer la souveraineté du pays dans tous les secteurs énergétiques. Enfin, ce 26e anniversaire est l'occasion pour la SNPC de renouveler son engagement à travers ses valeurs qui sont : intégrité, excellence et responsabilité.

Firmin Oyé

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Le Congo et le Pnud s'associent pour booster la filière bois

La ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, et la représentante résidente du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), Adama Barry, ont approuvé, le 19 avril, à Brazzaville, le Plan d'initiation 2024-2025. Estimée à plus de 3,3 milliards FCFA, l'initiative vise à améliorer les revenus de cinq mille personnes, dont trois mille femmes, à travers la valorisation de la filière bois.

Le partenaire onusien entend apporter une assistance technique et financière à hauteur de 71,5 millions de francs CFA pour la réalisation de cet ambitieux projet ; le gap de financement étant à la charge du gouvernement congolais. D'après les deux parties, le plan d'initiative va contribuer à appuyer la valorisation de la filière bois et des produits forestiers non ligneux en vue du développement de l'économie verte au Congo.

En effet, la mise en œuvre de ce projet de développement communautaire s'effectuera en deux phases, a expliqué Adama Barry, qui commencent par l'élaboration des outils politique, stratégique et réglementaire qui serviront de référentiel en matière d'exploitation durable du patrimoine forestier dans le pays. Le Pnud devra donc accompagner les autorités dans l'organisation de la



Adama Barry et Rosalie Matondo échangeant les parapheurs.

première conférence internationale sur l'afforestation et le reboisement liée à la décennie africaine et mondiale dédiée à cette problématique.

« *Nous sommes disposés à appuyer l'implémentation des standards nationaux et sous-régionaux de certifica-*

tion forestière ; à expérimenter les techniques innovantes de restauration forestière, notamment l'utilisation des drones ; à appuyer le Groupe de travail multi acteurs pour l'élaboration des textes d'application de la loi 33-2020 portant Code forestier ; ainsi

que l'implémentation du Système informatisé de vérification de la légalité du bois, à travers le renforcement des capacités cognitives, logistiques, matérielles des directions départementales de l'Économie forestière », a déclaré la représentante résidente du Pnud.

La deuxième phase, un peu plus pratique, concerne un appui non seulement aux activités agroforestières, mais aussi au développement des activités génératrices de revenus en faveur des communautés riveraines des zones forestières et des aires protégées. Le projet cible essentiellement trois mille femmes rurales, grâce à la formation sur les filières cacao et banane, y compris sur l'amélioration des techniques agricoles, la négociation, les techniques de plaidoyer, la gestion d'entreprise et l'animation sociale. Pour la ministre de l'Économie

forestière, l'initiative va apporter un ouf de soulagement aux communautés locales et développer leur savoir-faire. « *L'initiative va surtout aider à l'accroissement des activités de production des briquettes, elle soutiendra les start-ups innovantes des femmes et des jeunes sur les chaînes de valeurs vertes et bleues pour le développement de leur innovation. Le projet va également promouvoir l'apiculture durable et la production d'huiles essentielles à travers un système agroforestier au profit de 360 jeunes regroupés en douze coopératives* », a indiqué Rosalie Matondo.

Un mécanisme de suivi-évaluation devrait être institué par les parties, à travers les réunions périodiques entre le Pnud, le ministre de tutelle et les partenaires de mise en œuvre.

Fiacre Kombo

SÉCURITÉ SOCIALE

Les retraités de la mairie de Brazzaville réclament plusieurs années de pension

Depuis plus d'une semaine, les agents municipaux retraités non pensionnés pendant une décennie déjà font un sit-in rythmé par un concert de casseroles, place de la gare à Brazzaville, pour se faire entendre.

« Mairie de Brazzaville : les agents municipaux retraités non pensionnés réclament les 35 milliards versés à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) par le retrait des dossiers », peut-on lire sur la banderole qui résume le message par lequel les manifestants justifient leur concert de casseroles depuis quelques jours déjà.

Selon le vice-président de l'Union des retraités des municipalités du Congo, Bernard Ayele, dans le processus de résolution du problème auquel ils sont confrontés, l'Etat a déjà versé plus de 35 milliards à la CNSS. « Avec ce montant, l'on pouvait déjà prendre plus de 500 dossiers sur les 600 en attendant que l'autre partie soit versée. Les choses semblent se compliquer au niveau de la CNSS », a-t-il fait savoir. Il a déploré le fait qu'à ce jour la vie devient de plus en plus un calvaire pour eux qui sont devenus incapables de payer le loyer, les factures d'eau et d'électricité et même



d'envoyer les enfants à l'école. Pour sa part, le président de l'Union des retraités des municipalités du Congo, Lucien Mfourga, a souligné que du premier au dernier bulletin de paie, les prélèvements de la CNSS ont été réalisés. « Nous réclamons juste

notre pension. Nous avons travaillé, nous avons cotisé. L'Etat doit nous donner ce qui nous revient », a-t-il insisté. Il a souligné qu'ils ont écrit à toutes les autorités concernées par ce dossier sans gain de cause, tout en reconnaissant que l'Etat a

déjà versé la plus grande partie de cette dette sociale.

Les agents municipaux retraités non pensionnés souhaitent que la situation soit débloquée pour qu'ils jouissent pleinement de leurs droits.

Rominique Makaya

CUVETTE OUEST

Des échauffourées à Kellé entre la police et des manifestants

Un ressortissant Ouest-Africain soupçonné de trafic d'ossements humains a été interpellé par la police, le 20 avril à Kellé, dans le département de la Cuvette Ouest (Nord Congo), pour des besoins d'enquête.

La population manifeste pour que ce dernier lui soit livré contre l'avis des forces de l'ordre. Les protestataires ont investi le Commissariat de police de localité et l'ont saccagé, le commissaire exfiltré de justesse. Dans les échauffourées, une jeune fille a pris une balle dans le bras mais ses jours ne sont pas en danger, apprend-on de source informée. Des renforts de police et de gendarmerie sont mobilisés pour éviter que la situation, qualifiée de volatile, ne dégénère. À suivre.

Les Dépêches de Brazzaville

AUTONOMISATION DU PEUPLE AUTOCHTONE

L'ONG Espace Opoko ouvre un nouveau siège à Bambama

Afin d'autonomiser les communautés autochtones et surtout d'élargir son engagement en leur faveur, l'organisation non gouvernementale (ONG) Espace Opoko, présidée par Averty Ndzoyi, vient d'ouvrir un nouveau siège à Bambama, dans le département de la Lékoumou.

L'ouverture du nouveau siège de l'Espace Opoko s'inscrit dans le cadre des initiatives novatrices pour créer des emplois et autonomiser la population autochtone. En effet, l'ONG est dédiée à l'éducation et au soutien des enfants autochtones dans le pays. Elle marque une nouvelle étape dans son engagement en ouvrant un siège dans le district de Bambama. Cette initiative audacieuse vise à expérimenter des projets novateurs visant à stimuler l'emploi et à renforcer l'autonomie des communautés autochtones à travers le pays. Le bureau de Bambama sera le point central pour développer et tester des initiatives qui seront ensuite reproduites dans d'autres communautés. Parmi ces projets ambitieux figurent la création d'une unité de production de savon et un centre de formation en couture et un élevage de poules dirigé par des étudiants autochtones.

Le président de cette ONG, Averty Ndzoyi, a souligné l'importance de fournir des opportunités d'emploi aux étudiants autochtones après leur cursus universitaire. « Il est essentiel de briser le cycle de la dépendance économique en offrant des alternatives durables. Si

les jeunes diplômés retournent dans leurs villages pour se livrer à des activités traditionnelles telles que la chasse, cela enverra un message négatif sur la valeur de l'éducation scolaire aux générations futures. D'où, nous devons agir maintenant pour changer les choses », a-t-il déclaré.

Outre cela, l'initiative de l'Espace Opoko vise également à encourager l'autosuffisance en permettant à la population autochtone de produire ses propres biens. Le centre de formation en couture va lui offrir des compétences pratiques pour fabriquer ses propres vêtements, tandis que l'élevage de poules fournira une source de revenus durable. C'est ainsi que dans le cadre de cet effort, l'ONG lance un appel aux partenaires potentiels de soutenir ces initiatives innovantes.

Transformer positivement la vie des communautés autochtones au Congo

Espace Opoko, en collaborant avec des organisations et des individus partageant les mêmes valeurs, vise à transformer positivement la vie des communautés autochtones en République du Congo. L'ouverture du bu-



Lors de l'ouverture du nouveau siège de l'ONG Espace Opoko à Bambama/DR

reau de Bambama est un pas significatif vers la réalisation de cet objectif, marquant une nouvelle ère d'autonomie et de prospérité pour les communautés autochtones à travers le pays. En plus de ses efforts pour créer des emplois et renforcer l'autonomie des communautés autochtones, Espace Opoko a un historique riche de soutien éducatif et social. C'est cette organisation qui a érigé le tout premier internat scolaire pour lycéens autochtones, situé à Sibiti. Aujourd'hui, cet internat accueille des lycéens autochtones

venus de tous les départements du pays, offrant un environnement propice à l'apprentissage et à l'épanouissement. Parallèlement, Espace Opoko apporte un soutien essentiel aux étudiants autochtones inscrits à l'Université Marien-Ngouabi. En prenant en charge leur logement, leur nutrition et leur santé, l'ONG veille à ce que ces jeunes aient les conditions nécessaires pour poursuivre leurs études et réaliser leur potentiel.

Cette démarche holistique démontre l'engagement continu d'Espace Opoko envers l'éduca-

tion et le bien-être de la population autochtone. En combinant ces initiatives éducatives avec les nouveaux projets axés sur la création d'emplois à Bambama, l'ONG établit un modèle complet visant à transformer positivement la vie des communautés autochtones à travers le Congo. Elle s'efforce de construire un avenir où chaque enfant autochtone aura accès à une éducation de qualité et à des opportunités économiques, contribuant ainsi à la construction d'une société plus équitable et inclusive pour tous.

Bruno Zéphirin Okokana

PROTECTION LÉGALE DE L'ENFANT

Des élèves du lycée Camara-Laye édifiés sur leurs droits

Une quarantaine d'élèves du lycée privé Camara-Laye a participé, le 20 avril, à un atelier portant sur la promotion des droits et devoirs de l'enfant sur le thème « Apprenons à connaître nos droits et devoirs ».

La formation qui s'est déroulée au lycée privé Camara-Laye, situé en diagonale de l'école primaire Saboukoulou, dans l'arrondissement 5 Ouenzé, était centrée sur plusieurs questions de réflexion intitulée « Quiz juridique ». Elle avait pour objectif, entre autres, de permettre aux élèves d'acquérir des connaissances juridiques et de cueillir leurs points de vue tout en faisant référence à la « loi Potignon » portant protection de l'enfant en République du Congo. « Nous avons échangé avec les enfants pour avoir leurs points de vue sur les droits et devoirs de l'enfant ; qu'est-ce qu'ils en pensent, et comment à leur tour apporter de l'aide aux enfants dont les droits sont violés, par exemple un enfant violé ou non scolarisé, aussi à ceux qui ont subi des tra-

matismes, etc », a indiqué le président de «L'association les amis de l'enfant» (AAE), Ciani Quevai Yoka. De son côté, le chargé de la communication de l'AAE, Michel Carel Tsendou, a rappelé aux enfants dans son mot de circonstance ce qu'est le droit fondamental. « Plus de 90% de la population ignore ce qu'on appelle le droit. Voilà pourquoi nous avons pris l'initiative de vous aider à devenir des adultes différents de nous. Il faudrait que votre futur soit différent



Les responsables de l'AAE entourés des élèves du lycée Camara-Laye/Adiac

du nôtre. Pour ce faire, nous avons pris la peine de vous former dans ce sens. Il s'agit de faire de

vous des adultes responsables. C'est pour cela que nous avons choisi la loi Potignon, une loi qui

concerne l'enfant », a-t-il fait savoir.

L'organisation de cet atelier s'est inscrite dans le cadre du Projet d'appui aux dispositions juridiques de l'épanouissement social des enfants défavorisés dans le but de favoriser une autonomisation juridique et l'acquisition des connaissances utiles pour défendre les droits de l'enfant.

Guillaume Ondze

« Plus de 90% de la population ignore ce qu'on appelle le droit. Voilà pourquoi nous avons pris l'initiative de vous aider à devenir des adultes différents de nous. Il faudrait que votre futur soit différent du nôtre. Pour ce faire, nous avons pris la peine de vous former dans ce sens. Il s'agit de faire de vous des adultes responsables. C'est pour cela que nous avons choisi la loi Potignon, une loi qui concerne l'enfant »

SCOUTISME

Les responsables congolais initiés aux bonnes pratiques

Une dizaine de cadres du scoutisme congolais ont renforcé leurs capacités, du 18 au 21 avril, à Brazzaville, en organisation et animation des équipes. Conduite par le directeur régional Afrique de l'Organisation mondiale du mouvement du scout (OMMS), Frédéric Kama-Kama Tutu, la session de formation s'est tenue huit mois après l'adhésion du pays à l'OMMS.

La session de renforcement des capacités des cadres du scoutisme a permis d'évaluer la conformité de ce mouvement aux normes de l'OMMS et de voir si le mouvement opère selon les réalités locales du pays. L'objectif de la rencontre, a précisé Frédéric Kama-Kama, est d'accompagner les chefs congolais à pouvoir agir efficacement selon une bonne capacité institutionnelle, une gouvernance efficiente des ressources et des équipes. Plusieurs normes régissent l'OMMS en commençant par le respect strict des principes et de la constitution du mouvement mondial. « En tant que mouvement des jeunes, il est nécessaire de mettre en place des programmes favorisant l'éducation, l'autonomisation des jeunes, ainsi que des adultes. Les activités du mouvement sont élargies à la lutte contre le changement climatique, la délinquance juvénile et la



La photo souvenir des participants/Adiac

maltraitance », a détaillé le formateur. Le directeur régional Afrique de l'OMMS a annoncé une série de rencontres du genre dans le but de renforcer la performance du scoutisme congolais. Une promesse

saluée par le commissaire général du scoutisme congolais, Joseph Mangouende, ajoutant que la formation offre la possibilité aux chefs nationaux à savoir s'organiser et à structurer le mouvement. « Il y a des outils

qui sont mis à notre disposition pour faire une planification stratégique, la gouvernance, la politique des adultes et l'élaboration des programmes en faveur des jeunes », a souligné ce chef de scout.

La priorité du scoutisme congolais reste la formation des cadres, y compris la sensibilisation des jeunes pour le changement de comportement et le développement socio-économique

Fiacre Kombo

FESTIVAL SLAMOUV

La 3^e édition a baissé ses rideaux à Brazzaville

Organisée par l'association Slamourail que dirige Mariusca Moukengue, avec l'appui de plusieurs partenaires et sponsors, la 3^e édition du Festival international de poésie urbaine "Slamouv" s'est clôturée en beauté le 20 avril à l'Institut français du Congo de Brazzaville. Slam, humour et musique ont rythmé cette soirée riche en émotion, partage et découverte.

C'est par une prestation haute en couleur de la slameuse malgache Caylah qu'a démarré le spectacle de clôture à Brazzaville de la 3^e édition du festival Slamouv qui se tenait cette année sur le thème " Oser l'impossible ". Chaque artiste, à sa manière, selon son talent et son inspiration, a su mettre en avant et avec des mots forts cette thématique en vue d'édifier le public. Pour Caylah, oser l'impossible a surtout été de déclamer un texte dans sa langue maternelle devant le public congolais. Un rêve d'artiste qu'elle n'imaginait pas il y a quelques années. Comme elle, Do Nsoseme a été également ravie de participer à cette édition du Slamouv et de découvrir un public aussi attentif que chaleureux. Avec sa voix douce mais captivante, la slameuse venue de la République démocratique du Congo a partagé un texte profond qui dénonce les conflits continus à l'Est de son pays. Conflit dont le bilan enregistre des pertes considérables en vies humaines et biens matériels. À en croire ses propos, le slam ce n'est pas que du loisir à travers de l'art, c'est aussi l'éveil et une prise de conscience. Elle a, par ail-

leurs, mis " un peu d'eau dans son vin" en narrant l'amour qui, à son avis, est le meilleur sentiment à ressentir et partager. Le meilleur sentiment à prôner pour que cessent toutes ces injustices à travers le monde.

Au-delà du slam, Slamouv 2024 c'était aussi une tribune pour d'autres arts comme l'humour et la musique. À cet effet, l'humoriste congolais Daly Cardinal a présenté un sketch sur la crise identitaire des noirs et le complexe de la peau blanche. Il a également fait rire aux éclats le public sur certains aspects du quotidien congolais comme le délestage, la pénurie d'eau... Le coussin musical au cours de cette soirée de clôture a été proposé par Valdy Mikamona. Amoureuse des dialectes locaux, sa voix puissante a bercé le public au rythme de mélodies mêlant la modernité à la tradition.

Au terme de la soirée, le slameur Séminvo, représentant le Bénin à ce rendez-vous international, a salué la belle organisation du Slamouv 2024. « Je retiens de ce rendez-vous une excellente organisation des spectacles, de la réception des artistes jusqu'à la coordination des



Le passage de la slameuse malgache Caylah sur la scène du Slamouv 2024DR. Parce qu'on peut avoir le talent, le financement, etc. Si on n'est pas organisé, si on n'est dynamique, on ne parviendra pas à un bon résultat », a-t-il confié. Par ailleurs, pour les prochaines éditions, il a souhaité que tous

les artistes soient davantage impliqués dans les activités en dehors des concerts, notamment les ateliers d'écriture et les conférences. Ceci en vue de plus de partage d'expériences entre artistes. « Je félicite les organisateurs et les artistes qui ont grandement contribué à la réussite de cette troisième édition que nous avons été fiers de présenter dans les locaux de l'Institut français du Congo. Et ce n'est pas fini puisque ça se poursuit d'ailleurs à Pointe-Noire et Dolisie. Je formule le vœu que Slamouv devienne un festival de référence en Afrique et au-delà. L'IFC sera bien sûr encore à vos côtés pour la quatrième édition et contribuer par la même occasion à la diffusion de l'art de la poésie à travers le slam », a déclaré Lionel Vignacq, directeur des IFC.

De son côté, Mariusca Moukengue a remercié tous ceux qui ont rendu ce rêve possible une fois de plus. Cap sur Pointe-Noire et Dolisie où, pour la toute première fois, le festival Slamouv dépose ses valises du 22 au 27 avril pour des ateliers et concerts.

Merveille Jessica Atipo

CHAMPIONNAT NATIONAL LIGUE 1

AS Otohô-AC Léopards, un match déterminant

Le choc en haut de tableau de la 21^e journée, le dimanche prochain entre l'AS Otohô, le deuxième, et l'AC Léopards, le leader, pourrait donner les premières indications quant au futur champion du Congo.

La 20^e journée de la compétition qui s'est achevée le dimanche n'a pas bousculé l'ordre établi. L'Athlétic club Léopards de Dolisie garde la main devant l'AS Otohô et l'Interclub. Mais l'écart entre le leader et son poursuivant immédiat a été réduit de trois points après la victoire de l'AS Otohô devant l'AS BNG 3-1. Le match nul concédé par l'AC Léopards 0-0, le 21 avril à Dolisie face aux Diables noirs, pourrait avoir de lourdes conséquences si le club de la troisième ville du pays s'incline pour la deuxième fois de la saison face à la même équipe de l'AS Otohô, après sa défaite lors de la phase aller sur ses propres installations 0-1. L'AS Otohô (37 points) re-



viendra alors à la hauteur des Fauves du Niari (40 points) puis retrouverait provisoirement la tête du championnat grâce à la confrontation directe. La pression est donc sur le leader qui, depuis le début de la saison, a su démontrer qu'il a les moyens pour retourner la situation en sa faveur. Ce match aux allures d'une finale pour-

rait bien profiter à l'Interclub, troisième avec 36 points pour la lutte de la deuxième place.

L'Interclub a réussi à faire le dos rond vendredi face au Club athlétique renaissance aiglons (Cara) avant de s'imposer 1-0 sur un magnifique coup franc de Brudet Vigel Okana. La Jeunesse sportive de Talangai (34 points) a conser-



AS Otohô et AC Léopards, un duel pour le titre/Adiac

vé sa quatrième place en prenant le meilleur sur V Club Mokanda 2-0. Les Diables noirs remontent à la 5^e place avec 30, reléguant le Cara à la 6^e place avec 29 points. L'Etoile du Congo n'a pas pu faire mieux qu'un nul 0-0 face au FC Nathalys, occupant désormais la 7^e position avec 26 points devant V Club Mokanda et l'AS Che-

minots (25 points). Le FC Kondzo a été lui aussi tenu en échec par l'AS Cheminots sur le score identique mais gagne une place au classement provisoire. Le club passe de la 11^e à la 10^e place avec 24 points. L'AS JUK a, quant à elle, pris le meilleur sur l'AS Vegas 1-0 quittant la position de barragiste avec 19 points.

James Golden Eloué



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux Commission Générale de passation des marchés n°02

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°58/BEAC/DGE-DSI/AOIO/BIEN/2024 POUR L'ACQUISITION, LE DÉPLOIEMENT ET LE PARAMÉTRAGE DE DEUX SERVEURS PROXYS INTERNET AU SIÈGE DE LA BEAC

Dans le cadre de la modernisation de ses équipements, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur ressources propres, l'acquisition, le déploiement et le paramétrage de deux serveurs proxys internet au Siège de la BEAC. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les Prestataires intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter le dossier de sélection rédigé en français, à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX

Direction Générale de l'Exploitation - CGAM, 14ème étage, porte 1412

736 : Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun

60 40 23 222 (+237) ; 30 40 23 222 (+237) : postes 5452, 5431, 5412, 5402 ou 5403

29 33 23 222 (+237) :

@ : cgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paie-

ment de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception du Bureau de Paris.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) FCFA, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 30 mai 2024 à 12 heures précises. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX BUREAU D'ORDRE 15ème étage, porte 15.01

736 : Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Les soumissions seront ouvertes en deux phases aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaiteraient assister à la séance d'ouverture. Les plis administratifs et techniques seront ouverts le jeudi 30 mai 2024 à 13 heures et les plis financiers, pour les offres conformes à l'issue de l'évaluation technique, seront ouverts le jeudi 13 juin 2024 à 12 heures.

Yaoundé, le
Pour le Président de la Commission,

MINISTRE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progress

CABINET

N° 02 46 /MBCPPP-CAB

NOTE CIRCULAIRE

Il m'a été donné de constater que les agents de l'État éprouvent de nombreuses difficultés à bénéficier gratuitement de certains documents administratifs et financiers au niveau de la solde, à l'instar des extraits de bulletins, des certificats de cessation de paiement, et bien d'autres documents justifiant de leur attachement à la fonction publique.

En vue de faciliter l'accès à ces documents au grand public, le ministère du budget, des comptes publics et du portefeuille public, a réformé la solution e-bulletin pour la faire migrer vers une nouvelle plateforme numérique dénommée « e-solde » accessible depuis un portail web et une application mobile. Ces deux outils qui ont été mis en production depuis le 30 novembre 2023 sont respectivement accessibles à l'adresse « <https://e-solde.cg> » et disponible en téléchargement sur « Play Store » et « App Store » pour ce qui est de l'application mobile.

Ainsi, à compter de la solde du mois d'avril 2024, la consultation des extraits de bulletin se fera désormais exclusivement en ligne sur la plateforme « e-solde ». Par conséquent, il n'y aura plus d'édition des bulletins de soldes à remettre aux usagers de la fonction publique.

Toutefois, en cas de nécessité, les agents de la force publique peuvent se rapprocher des cellules installées à la direction générale de l'administration et des finances (DGAF) pour les militaires et à la direction générale des finances et de l'équipement (DGFE) pour les policiers et gendarmes.

Une cellule d'appui est installée à la Direction de la solde pour renseigner et accompagner les usagers dans l'appropriation des outils ci-dessus cités.

J'attache du prix au bon usage de ces outils et enjoins les administrations concernées à tout mettre en œuvre pour appliquer ces mesures.

Fait à Brazzaville, le 11 AVR 2024

Le Ministre,

Ludovic NGATSE.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS
Un Espace de Vente
Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora

Belgique, 3e journée des play-downs, 1re division

Dernier de saison régulière, le RWDM Molenbeek enchaîne un second succès de rang en s'imposant à Courtrai, 4-2. Les Bruxellois sont désormais 2es, sur quatre avec cinq points d'avance sur les deux derniers, à mi-chemin dans ces play-downs. Le maintien se rapproche pour Christ Makosso, titulaire au poste d'axe droit, battu sur le second but adverse dans le duel aérien par Davies, qui lui rend près de vingt centimètres. Un beau tacle sur le Gallois à la 86e minute.

Mark Mampassi, également aligné au coup d'envoi, ne peut rien sur les buts visiteurs. Un bon retour sur Gueye à la 75e minute.

Slovaquie, 6e journée, 1re division

Le DAC Dunajska Streda concède le nul 0-0 face à Ruzomberok et reste en course pour les accès européens. Yhoan Andzouana était titulaire au poste de latéral droit. Suisse, 33e journée, 1re division

Les Young Boys de Berne l'emportent 2-1 à Winterthur et conservent six points d'avance sur Lugano, leur dauphin. Titulaire, Sylver Ganvoula a joué 90 minutes.

Bradley Mazikou, titulaire, et le Servette confirment leur place sur le podium en battant les Grasshoppers de Zurich (1-).

Lausanne est battu à Lugano (0-2), avec Morgan Poaty titulaire.

Albanie, 32e journée, 1re division

Le Partizani remporte le derby de Tirana face au Dinamo (2-0). Titulaire, Archange Bintsouka a ouvert le score à la 30e, en reprenant, d'une volée du gauche, un ballon

repoussé par le poteau. Remplacé à la 65e, il a inscrit son 9e but de la saison.

Allemagne, 30e journée, 1re division

Remplaçant, Niels Nkounkou est entré à la 70e lors du succès de Francfort face à Augsburg (3-1).

Angleterre, 34e journée, 1re division

Sans Han Noah Massengo, non retenu, Burnley, 19e, l'emporte 4-1 à Sheffield, 20e. Burnley compte 3 points de retard sur Nottingham, premier reléguable.

Angleterre, 45e journée, 3e division

William Hondermarck est entré à la 84e minute lors du revers de Northampton Town face à Exeter (1-2).

Angleterre, 45e journée, 4e division

Newport County s'incline à domicile face à Salford (0-1). Remplaçant, Offrande Zanzala est entré à la 70e.

Belgique, 30e et dernière journée, 2e division

Sans Yannick Loemba, resté sur le banc, le RFC Liège corrige la réserve de Genk (5-0). Un succès insuffisant puisque le

Patro Eisdien l'emporte aussi et devance les Liégeois de deux points, raflant la 8e et dernière place qualificative pour les play-offs.

Saison terminée pour le promu et pour l'ancien milieu offensif international, auteur de 4 buts et 4 passes décisives en 27 rencontres.

Chypre, 10e journée des play-down, 1re division L'AEL Limassol est défait chez son voisin de l'Apolon (1-4). Ravy Tsouka DOzi était titulaire et a été remplacé à la 73e, à 0-4.

Ligue 2, 33e journée

A l'entrée du sprint final, Laval confirme son essoufflement en s'inclinant largement à Pau (0-3). Remplaçant, Marvin Baudry est entré à la pause, alors que son équipe était menée 0-2. Globalement solide.

Également sur le banc au coup d'envoi, Mons Bassouamina est entré à la 69e alors que le score était acquis.

Les Palois doublent les Tango et s'emparent de la 6e place, avec 50 points, à égalité avec Rodez, le 5e, et avec une



Neuvième but de la saison pour Archange Bintsouka (DR)

longueur d'avance sur Laval, 7e.

En déplacement à Annecy, Grenoble renoue avec la victoire (0-1). Kévin Mouanga, titulaire, a alterné le bon dans les duels et le moins bon dans les relances.

Remplaçant, Nolan Mbemba est entré à la 74e.

Les Hauts-savoyards sont 16e et premiers non-reléguables, avec 4

points d'avance sur le 17e, alors que les Isérois sont 10e avec 45 points. Porté par un Ibayi de nouveau buteur, Ajaccio bat Caen 2-1 et reste au contact des play-offs (11e avec 45 points). L'avant-centre congolais est à l'origine de l'ouverture du score corse, avec une déviation lumineuse, dos au but, pour Barreto, qui sera à la conclusion de l'action (19e).

Puis, le natif de Porto-Vecchio double la mise à la 45e d'un lob subtil sur un long ballon de Jakob-Folcarreli). Son 6e but en 11 matches de Ligue 2.

Amiens est 12e avec 44 points après son revers face à Dunkerque (0-1). Sans Yvan Iki Dimi, non convoqué.

Trois mois après son arrivée, en provenance de Boluspor, Bevic Moussiti Oko a fait ses premiers pas en Ligue 2. L'attaquant congolais est entré à la 70e sans pouvoir interférer sur le score entre Concarneau et Quevilly (0-0). Les Bretons restent 18e et reléguables à 4 points d'Annecy.

Camille Delourme



Sixième but de la saison pour Christopher Ibayi, qui mène Ajaccio à la victoire face à Caen (DR)

INTERVIEW

Béline Ayessa : « Le point où nous sommes aujourd'hui est le résultat des efforts conjugués de nombre de personnes »

A l'occasion de la célébration de la Journée internationale des monuments et sites historiques, la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Béline Ayessa, a accordé une entrevue exclusive aux Dépêches de Brazzaville. Dans celle-ci, elle a mis un accent particulier sur l'importance des lieux de mémoire et leur rapport à l'histoire des peuples, ainsi que sur le travail titanesque qu'abat jour après jour son équipe au sein de ce haut lieu d'histoire qui totalise les dix-huit années de son érection.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : La communauté internationale vient de célébrer la Journée internationale des monuments et sites. Le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza étant l'un des monuments les plus en vue au Congo, sous quel signe aviez-vous célébré cet événement?

Béline Ayessa (B.A.) : La Journée internationale des monuments et sites, connue aussi sous l'appellation de la Journée du patrimoine mondial, est une occasion pour sensibiliser le monde à l'importance du patrimoine. Cette sensibilisation est d'autant plus nécessaire que le patrimoine mondial, dans sa diversité et ses caractéristiques, mérite protection et conservation. Le thème choisi pour cette année a été « *Catastrophes et conflits à travers le prisme de la Charte de Venise* » ; la Charte de Venise étant le cadre juridique qui définit et régule les orientations pour la préservation des monuments et sites historiques. Pour ce qui nous concerne plus directement, nous avons marqué cette journée par une démarche didactique et explicative au cours d'un entretien que nous avons accordé sur Télé Congo. Cela a été l'occasion de souligner l'importance des lieux de mémoire et leur rapport à l'histoire des peuples. Pour le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, cela s'inscrit dans une continuation de ce qui se fait depuis son érection, c'est-à-dire créer le lien et le maintenir par une série d'activités destinées au grand public.

L.D.B. : Un monument, si bien entretenu soit-il, est par conséquent un site touristique. Le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza étant un monument, comment fonctionne-t-il comme site touristique et quelle est son affluence en terme de visite ?

B.A. : Notre institution est avant tout un monument mémoriel, à la différence des autres sites ou monuments qui sont les vestiges



Béline Ayessa, directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza/DR

d'une histoire glorieuse ou d'un passé fabuleux. A cet égard, le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza répond à une vocation, celle de participer à l'écriture de l'histoire de notre pays. Savoir que le fondateur de notre ville capitale y a sa dernière demeure est en soi un grand symbole autour duquel se décline une kyrielle d'activités. Cela concerne l'information historique, l'animation des ateliers culturels, l'organisation des rencontres scientifiques, tous les atouts qui participent de cette volonté de rester sur la ligne directrice de la vocation première du mémorial. Il y a un autre pan de nos activités qui est lié à la dynamisation des réseaux avec d'autres institutions muséales. Tout récemment, nous avons effectué une visite de travail au musée royal d'Afrique centrale à Tervuren, en Belgique. Nous nous préparons, d'ailleurs, à signer un accord de partenariat avec cette institution de référence dans la conservation des objets d'art d'Afrique.

L.D.B. : 3 octobre 2006- 3 octobre 2024, cela va faire exactement 18 ans que le mémorial Pierre-Sa-

vorgnan-de-Brazza a été inauguré par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, en compagnie de ses homologues du Gabon et de la Centrafrique. 18 ans après, quelle lecture faites-vous de ce qu'est devenu ce haut lieu de l'histoire et de la culture du Congo ?

B.A. : Difficile d'être à la fois juge et partie. D'autres que moi pourraient certainement gloser sur ce que vous appelez haut-lieu de l'histoire et de la culture de notre pays. Il se trouve que je suis moi-même témoin engagé de ce qui s'est réalisé ici depuis 18 ans. Je soulignerai en premier lieu le soutien jamais démenti qu'apporte le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, pour le rayonnement de ce mémorial. Le point où nous en sommes aujourd'hui est aussi le résultat des efforts conjugués de nombre de personnes, institutions et partenaires. Sans fausse modestie, je puis esquisser une expression de satisfaction au regard de la prospérité qui fait l'objet de votre question. Même si l'heure n'est pas au bilan, l'on ne peut s'empêcher de regarder dans le rétroviseur et se rendre compte du

chemin parcouru, de ce qui reste à accomplir.

L.D.B. : Le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza est devenu quasiment la plaque tournante de l'histoire et de la culture congolaises. Quel miracle aviez-vous opéré pour rendre cet espace aussi attractif ?

B.A. : Vous m'en créditez trop ! Je n'ai ni pouvoir ni mission de réaliser quelque action thaumaturgique. L'attractivité dont vous parlez est le résultat d'un travail patient qui a consisté principalement à communiquer et à expliquer. Nul n'ignore les interrogations ou même les incompréhensions entretenues de-ci de-là au moment où le mémorial était érigé puis inauguré. Peut-être que nombre de nos concitoyens n'avaient-ils pas perçu l'enjeu d'un tel édifice. Il fallait donc dissiper les malentendus tout en maintenant le trait de fidélité à la vocation du mémorial tel que le voulait le président de la République. Comme je l'ai évoqué plus haut, cette fidélité à la vocation supposait aussi qu'on s'armât d'une bonne dose d'audace, de créativité et de perspicacité. Je tiens à souligner enfin l'engagement de tous mes collaborateurs, chacun à son niveau, qui portent avec passion et détermination la mission que nous avons en commun.

L.D.B. : Depuis plusieurs années, le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza établit ou mieux signe des partenariats avec des institutions muséales. Quel(s) bénéfice(s) tire-t-il de tous ces partenariats ?

B.A. : L'ouverture envers des partenariats correspond à une démarche d'échange d'expériences. Cela permet de travailler en réseau et d'apprendre des autres. Puisqu'il s'agit d'institutions, cela obéit à une manière de faire qui nécessite l'établissement de cadre formel. Nous en tirons de nombreux bénéfices quant à la visibilité du mémorial au plan international, les possibilités de formation continue de notre personnel, l'activa-

tion des liens qui renforcent la diversité de nos activités, etc.

L.D.B. : Dans vos interventions vous parlez souvent de l'axe Brazzaville-Mbé. Qu'attendez-vous de cet axe ?

B.A. : L'évocation de l'axe Brazzaville-Mbé (capitale du grand royaume Téké) est la reconnaissance de deux localités représentant la trajectoire d'un lien intrinsèque entre le royaume Téké et la petite bourgade qui devint Brazzaville. Par-delà cette évocation onomastique, vous l'aurez compris, c'est la frange d'histoire de la rencontre entre Pierre Savorgnan de Brazza et le roi Ilo Ier, Makoko de Mbé. C'est un axe généalogique qui caractérise le temps des origines à partir duquel s'est ouverte la voie de la fécondité historique. Brazzaville et, par inscription mémorielle, le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, sont l'aboutissement de cet axe.

L.D.B. : Quelles sont les perspectives qui se dessinent aujourd'hui pour le mémorial ?

B.A. : Il y a encore à faire. Je ne pourrai pas tout vous livrer ici. Mais je peux au moins souligner l'orientation prise avec détermination qui vise à inscrire le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza dans un réseau international. La recherche de partenaires étrangers va se poursuivre. Nous en savons tous les bienfaits. Cela ne ralentira pas ce qui se fait au quotidien, c'est-à-dire l'animation des activités déjà bien connues.

L.D.B. : Et pour terminer ?

B.A. : Un mot de remerciements à vous qui vous intéressez à ce qui se fait au mémorial et qui permettez, par le biais de cette interview, à vos nombreux lecteurs de se mettre ainsi au courant de nos activités. J'espère que nous aurons d'autres occasions pour éproucher les secteurs d'activités qui sont notre zone de confort.

Propos recueillis par Bruno Zéphirin Okokana